

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE - CGUV

le 07/02/2024

Informations

CGUV des produits et prestations de services vendues sur <https://valser.fr> et/ou sur place au 20 rue Jean Janvier 25 420 Saint Georges de Reintembault dont Mme. Anaëlle PHILIPPEAUX est la représentante. VALSER est une entreprise immatriculée sous le numéro de Siret 984 589 606 00016
Contact : anaelle@valser.fr

Utilisateurs

Mme. Anaëlle PHILIPPEAUX, représentante de l'entreprise VALSER est à l'origine de la création des prestations de service proposées par VALSER. Des intervenants proposant leurs ateliers dans le cadre du studio de bien-être aussi être amené à encadrer des prestations de service.

Hébergement

Le Site est hébergé par la société Wix Online Platform Limited, situé 1 Grant's Row, Dublin 2 D02HX96, Ireland, (contact téléphonique ou email : (+1) 415 358 0857).

Produits et services

Les présentes conditions régissent les ventes et prestations de service par Anaëlle PHILIPPEAUX :

- location du studio ou du bureau en prestation de services à des professionnels qui deviennent intervenant en proposant des ateliers bien être dans le studio et/ou des rendez-vous dans le cadre de leur profession
- Anaëlle PHILIPPEAUX elle-même propose des ateliers bien-être dans le studio VALSER
- Anaëlle PHILIPPEAUX propose des rendez-vous accompagnements (enfants, adolescents, adultes) ainsi que des séances de relaxation aquatique
- Anaëlle PHILIPPEAUX vend également des produits au sein de VALSER (jeux éducatifs, programmes coaching).

Inscriptions et réservations

Afin de pouvoir bénéficier des services proposés chez VALSER, l'utilisateur devra faire une "demande de rdv" en s'inscrivant gratuitement via les différents agendas proposés.

Pour les ateliers bien-être, l'utilisateur s'inscrit directement via la liste de services.

Pour s'inscrire, l'utilisateur doit fournir des informations complètes et exactes le concernant.

Ces demandes et ces réservations sont gratuites via le site internet.

Prix

Le tarif de la location du studio engage le professionnel à appliquer des tarifs fixés selon des tranches à ses clients. Ces tarifs sont annoncées (TTC, en euros) lors de la remise du contrat à l'intervenant. Ces tarifs sont fermes et définitifs pendant leur période de validité.

Le règlement des ateliers bien-être auprès des clients se fait directement auprès des intervenants, sur place. Anaëlle PHILIPPEAUX ne prend pas la responsabilité d'assurer le paiement et de comptabiliser la somme totale convenue lors des inscriptions.

Le règlement des accompagnements et des séances de relaxation aquatique ainsi que les produits (jeux éducatifs) sont réglés directement sur place auprès d'Anaëlle PHILIPPEAUX (en espèce ou CB.)

Ces tarifs sont explicitement affichés dans le cabinet, en euros et TTC.

Aucun paiement n'a lieu en ligne.

Anaëlle PHILIPPEAUX se réserve le droit de modifier unilatéralement les prix des services à tout moment en procédant au préalable à l'information de sa clientèle par voie de message électronique ou de voie d'affichage au sein de ses locaux.

Validité des inscriptions aux ateliers et aux rendez-vous

Les ateliers peuvent être réservés jusqu'à 2 jours avant le début de l'atelier via le site internet et jusqu'à 5 min avant le début de l'activité sur place.

Le Client n'ayant pas réservé sa place à l'avance, ne sera pas admis au cours si la capacité maximale du cours est atteinte.

L'accès aux Activités ne sera possible qu'après le paiement au préalable du ou des Activités concernées.

Les rendez-vous d'accompagnement sont quant à eux demandés via le site en ligne puis validés par Anaëlle PHILIPPEAUX lors d'un échange téléphonique ou bien par une confirmation mail et SMS.

Condition d'annulation

Les ateliers sont annulables jusqu'à 24 heures avant le début de son horaire de commencement, tel que prévu sur l'agenda du Site. Au-delà du délai de 12 heures l'activité sera malgré tout facturée au Client sauf sous présentation de justificatif médical personnel.

Les rendez-vous d'accompagnement individuel sont annulables jusqu'à 48 heures avant le début de son horaire de commencement, tel que prévu sur l'agenda du Site. En dessous du délai de 48 heures l'activité sera malgré tout facturée au Client sauf sous présentation de justificatif médical personnel.

Seuls les ateliers et les rdv individuels de relaxation aquatique jusqu'à 3 jours avant le début de l'activité.

Ces annulations doivent être transmises à Anaëlle PHILIPPEAUX et à l'intervenant concerné.

Non présentation

La non-présentation par un client à un atelier ou un rendez-vous réservé par celui-ci à partir des agendas en ligne, par mail ou par téléphone lui sera facturé soit par Anaëlle PHILIPPEAUX, soit par les intervenants.

Responsabilité

Lors de chaque inscription à une activité, le client déclare en tout état de cause avoir fait contrôler préalablement par un médecin son aptitude à pratiquer une activité sportive et détenir l'attestation en ce sens établie par le médecin de manière à pouvoir la produire à la demande de la Gérante de VALSER Anaëlle PHILIPPEAUX et toute personne nommée par elle pour procéder à cette vérification.

Le client décharge VALSER, sa dirigeante et ses membres de toutes réclamations et actions judiciaires relatives à des blessures ou dommages occasionnés à sa personne et causés de

quelque manière que ce soit découlant ou en raison de l'activité exercée. Le client consent à assumer tous les risques et toutes les conséquences liées à l'activité exercée au sein de VALSER.

En tout état de cause, le client s'engage à renseigner VALSER sur ses antécédents médicaux et à remettre à VALSER un certificat médical de moins de trois mois lorsque les professeurs l'exigent. Si le certificat médical indique que le client n'est pas apte à pratiquer l'activité commandée, VALSER est en droit de refuser ladite activité à ce client, qui sera remboursé de toute la prestation réservée.

Conformément à l'article L321 – 4 du Code du sport, VALSER recommande à tous les clients participant aux Activités de souscrire une assurance individuelle accidents couvrant leurs dommages corporels dans le cadre de leur participation aux activités sportives proposées par VALSER.

En s'inscrivant à une activité, le client reconnaît en outre avoir pris connaissance du règlement intérieur dans les locaux de VALSER et y adhérer sans condition ni réserve.

Le client s'engage par ailleurs, et plus généralement, à prendre toute précaution nécessaire pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter en toute circonstance et à tout moment les consignes édictées en ce sens par VALSER, sa dirigeante ou un prestataire désigné par elle. VALSER se réserve le droit de refuser l'accès à une activité à toute personne qui contreviendrait ou aurait contrevenu aux stipulations qui précèdent.

Assurance responsabilité civile

La responsabilité civile du Vendeur est couverte par le contrat auprès de la compagnie d'assurance CREDIT AGRICOLE.

Effets personnels

Le client est responsable de tous ses effets personnels. Il ne pourra mettre en cause la responsabilité de VALSER en cas de vol ou de perte des objets au sein du cabinet ou du studio.

Exonération de responsabilité

La responsabilité de VALSER ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat les liant due, soit au fait du Client notamment par le non-respect du règlement intérieur de VALSER tel qu'il est reproduit en Annexe 1, soit au fait du Prestataire, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à la force majeure.

Evolution ou modification des CGUV

Les présentes CGUV sont susceptibles d'évolutions et de modifications à tout moment et sans préavis de la part de VALSER. Pour prendre connaissance des éventuels changements qui auraient été apportés aux présentes CGUV, il suffit à l'utilisateur de consulter les Conditions Générales d'Utilisation et de Vente sur la page d'accueil du Site ou encore sur simple demande écrite adressée par voie postale à VALSER 20 rue Jean Janvier 35 420 Saint Georges de Reintembault

ANNEXE 1 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1

L'accès aux locaux de VALSER, à ses installations et aux Activités est réservé aux clients ayant réservé la prestation sur www.valser.fr ou par le biais de l'intervenant ou sur place, dans les locaux de VALSER. Pour veiller au respect de ces règles, un justificatif d'identité peut être demandé par le personnel concerné à l'accueil des locaux de VALSER

Article 2

Le personnel de VALSER se réserve le droit d'exclure d'une session ou des locaux, sans préavis ni indemnité d'aucune sorte, toute personne dont l'attitude ou le comportement serait contraire aux bonnes mœurs, ou notoirement gênant pour les autres clients, ou non conforme au présent règlement ou aux CGUV de VALSER, ainsi que toute personne s'adressant ou se comportant de manière injurieuse, véhémement ou outrageante à l'égard d'un membre du personnel de VALSER, d'un Prestataire ou d'un autre client, ou se livrant à des dégradations intentionnelles des installations ou du matériel des locaux.

Article 3

L'accès aux locaux de VALSER, à ses installations et aux sessions est soumis aux consignes suivantes :

- port d'une tenue correcte et propre;
- l'accès à une Activité ne peut avoir lieu en cours d'Activité (le Client s'engage à arriver à l'heure précisée sur le Site pour l'Activité en question afin de ne pas perturber le déroulement de l'Activité) ; arriver 5 à 10 minutes avant le début des séances afin de se changer, s'installer et se préparer intérieurement à sa pratique ;
- l'accès à une Activité ne peut avoir lieu au-delà d'un retard de 10 minutes et sera considéré comme une « non-présentation »
- informer le professeur à chaque début de cours de son état de santé (grossesse, blessures ou fragilités).
- libération en fin de session de tous les effets personnels contenus dans la salle.

Article 4

Tout objet de valeur doit être remis à Anaëlle PHILIPPEAUX ou à l'un des prestataires avant le début de toute activité. A défaut, la responsabilité de VALSER ne saurait être engagée en cas de vol ou de perte.